

« Citoyens sauveteurs » : Macron a noyé les urgences, alors les futurs retraités devront savoir faire le SAMU

écrit par Maxime | 15 février 2023

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS



APPELER

Il y a des gestes qui sauvent



MASSER



DEFIBRILLER



STOPPER UNE
HEMORRAGIE

DEVENEZ ACTEUR

INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS



APPELER

Il y a des gestes qui sauvent



MASSER



DEFIBRILLER



**STOPPER UNE
HEMORRAGIE**

Un arrêté du 7 septembre 2022 (journal officiel du 22 janvier 2023) précise quels professionnels peuvent dispenser aux futurs retraités une « action de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent ».

Il permet ainsi l'entrée en vigueur d'une obligation créée par la loi du 3 juillet 2020 créant le statut de « citoyen sauveteur ».

Ainsi, avant un départ à la retraite, un salarié doit bénéficier, pendant les horaires de travail, d'une action de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

Si l'idée est louable (ceux qui ont été ainsi confrontés à un infarctus ou un AVC d'un proche ayant pu se sentir démunis), pourquoi ne viser que les futurs retraités ?

Les autres n'ont-ils pas autant vocation à en bénéficier ?

De plus, n'est-ce pas s'aventurer sur la voie du secours privé, pour pallier l'insuffisante couverture du territoire par les services en charge de la santé publique ?

Les urgences sont dans un état calamiteux, l'hôpital peine

aussi à fonctionner sereinement...

Alors ces actions de sensibilisation ne sont-elles pas une façon aussi de faire culpabiliser les proches qui n'auront pas pu sauver un des leurs, quand les secours tardent à intervenir, quand les couloirs des hôpitaux ne désemplassent pas, quand les gens restent des heures durant abandonnés, laissés à eux-mêmes et périssent alors qu'ils auraient pu survivre s'ils avaient été pris en charge rapidement ?

30 janvier 2023, une octogénaire meurt après avoir attendu 44 heures dans le couloir de l'hôpital...

<https://www.lindependant.fr/2023/01/30/une-octogenaire-meurt-quelques-jours-apres-son-passage-aux-urgences-elle-avait-attendu-44-heures-dans-les-couloirs-de-lhopital-10961355.php>

Une autre le 30 août 2022 dans le Grand-Est, des soignants écoeurés témoignent...

<https://www.ouest-france.fr/grand-est/une-octogenaire-decede-dans-un-couloir-d-hopital-du-grand-est-un-urgentiste-temoigne-3eb78fec-283f-11ed-9759-37dc7c5c3542>

Bordeaux, 31 mai 2022, elle meurt après 10 heures d'attente dans un couloir...

<https://www.sudouest.fr/justice/bordeaux-elle-est-morte-apres-10-heures-d-attente-dans-un-couloir-de-l-hopital-11136532.php>

Et ce ne sont que quelques exemples.

En 2016, un cas semblable mais après 2h30... le délai d'attente était moindre !

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/a-l-hopital-de-brest-un-patient-meurt-dans-un-couloir-des-urgences_1707771.html

Bref c'est de pire en pire...

Alors puisqu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, après l'automédication, l'autogeste-qui-sauve ?

Les octogénaires pourront se faire des bouches à bouches mutuels, plutôt que mourir dans les couloirs d'hôpitaux. On n'arrête pas le progrès.

Et ce sont les employeurs qui devront ainsi proposer aux salariés des actions « leur permettant d'acquérir les compétences de secourisme nécessaires pour assurer leur sécurité et celle de la victime, alerter le service de secours d'urgence, réagir face à une hémorragie, installer la victime dans une position d'attente et utiliser un défibrillateur. »

Ainsi, tout un tas d'attestations et certificats viendront sanctionner la réussite à cet examen autorisant à « devenir vieux » sans culpabiliser.

Pour avoir suivi ce genre de formation, avec la meilleure volonté, malheureusement il n'en reste rien. Je n'ai sans doute pas assez de générosité humaine pour acquérir ce genre de savoir. J'oublie très rapidement ce qu'il faut faire et je pense que je m'en souviendrai encore moins dans l'urgence.

Rien ne pourra jamais remplacer la compétence de soignants et secouristes professionnels.

Mais désormais, avec cette obligation, le pouvoir se décharge de la charge morale d'assumer tous les décès scandaleux intervenus aux urgences.

L'entourage pourra toujours reprocher à un retraité « qui avait le temps » de ne pas être devenu un bon secouriste pour sa famille...

Un nouveau pas franchi dans la culpabilisation des citoyens, sport favori de la « république en marche » ?